



1930-2020

90 ans d'HISTOIRE des PRIX de l'OIV



Une évolution permanente
des **catégories** et des
récompenses, liée à l'activité de
l'OIV et à l'adaptation
aux publications sur la Vigne
et le Vin à travers le monde.

- Lors de sa création en 1930, le « *Prix de l'Office International du Vin** » vise à récompenser 3 catégories différentes de publications, par l'attribution d'une somme d'argent destinée à encourager la recherche.
 - 1°) « *l'étude des questions intéressant la chimie vinicole et l'œnologie* »,
 - 2°) « *le meilleur travail original sur un procédé permettant de déceler l'adjonction du sucre au moût ou au vin* »,
 - 3°) « *les meilleurs travaux intéressant le vin* »*



Un billet de 1000 francs des années 1930

Prix de 250 francs

Prix de 500 francs

Prix de 1.000 francs

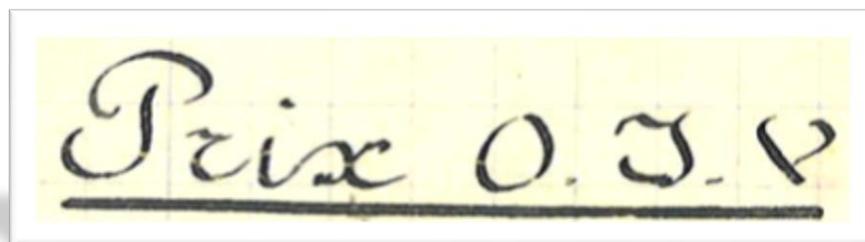
prix de 15.000 francs

Plaquettes de bronze.

Propositions pour les Prix d'encouragement
de l'Office International du Vin

- En **1932**, un « **prix spécial** » est attribué à un auteur en dehors des « **prix d'encouragements** » pour « *l'ensemble de ses travaux.* »

- Une **interruption du concours** a lieu au moment de la Seconde Guerre mondiale, à partir de **1938 et jusqu'en 1945**. Les auteurs ayant répondu à l'appel à candidatures publié dans les Bulletins de l'Office International du Vin en **1939 et 1940**, seront récompensés en **1946**.



*Lors de sa création le 29 novembre 1924, l'OIV est l'« Office International du Vin ». Il devient ensuite l'« Office International de la Vigne et du Vin ». Puis refondé le 3 avril 2001, l'Office devient l'« Organisation Internationale de la Vigne et du Vin ».

Archives du Bulletin de l'Office International du Vin publié uniquement en langue française : Site PANDOR UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE <https://pandor.u-bourgogne.fr/>
Vers bulletins de l'OIV : https://pandor.u-bourgogne.fr/ead.html?id=FRMSH021_00019#!?content='FRMSH021_00019_e0000029',true,'}}



• L'appel à candidatures publié en 1940 indique que les Prix sont répartis dans 6 catégories :

- 1°) ouvrages « de propagande générale » : « les meilleurs travaux... consacrés exclusivement au vin et qui auront un caractère original nettement marqué »,
- 2°) « travaux nouveaux de médecins hygiénistes »,
- 3°) « ouvrages d'œnologie et de technicité viti-vinicole »,
- 4°) « œuvre d'ensemble vraiment remarquable pour la défense du vin »,
- 5°) « thèses... traitant de la valeur alimentaire, hygiénique et thérapeutique du vin, du raisin et du jus de raisin »,
- 6°) « parfaire... le prix fondé par la Grèce » : et récompenser « l'auteur d'un procédé industriel destiné à la production à partir de moût de raisin d'un sucre interverti* capable de remplacer la* saccharose dans la plus large mesure. »

INFORMATIONS

Les prix institués par l'Office International du Vin

L'O. I. V. a fondé et attribue annuellement :

a) dans la limite d'une somme de 20.000 francs, des prix de propagande générale répartis entre les meilleurs travaux, qui auront été soumis à l'Office, consacrés exclusivement au vin et qui auront un caractère original nettement marqué ;

b) dans la limite d'une somme globale de 20.000 francs, des prix destinés à récompenser les travaux nouveaux de médecins hygiénistes qui auront été soumis à l'Office et retenus par lui ;

c) dans la limite d'une somme globale de 20.000 francs, des prix destinés à récompenser les ouvrages d'œnologie et de technicité viti-vinicole ;

d) un grand prix de 20.000 francs à décerner, éventuellement, à une œuvre d'ensemble vraiment remarquable pour la défense du vin ;

e) dans la limite d'un crédit de 20.000 francs, des prix de 3.000 francs à décerner, éventuellement, pour la présentation de thèses devant les Facultés de médecine, Ecoles de pharmacie, Académies, etc..., traitant de la valeur alimentaire, hygiénique et thérapeutique du vin, du raisin et du jus de raisin ;

f) un forfait de 20.000 francs pour parfaire jusqu'à 100.000 francs le prix fondé par la Grèce pour récompenser l'auteur d'un procédé industriel destiné à la production à partir de moût de raisin d'un sucre interverti capable de remplacer la saccharose dans la plus large mesure.

Les prix ne seront attribués qu'à des travaux imprimés et édités dans le cours des deux années précédant l'attribution des prix.

Les lauréats d'une année antérieure ne peuvent pas se représenter à nouveau pour l'attribution d'un prix.

Le Comité Directeur de l'O. I. V. fait examiner, chaque année, par une Commission spéciale des prix, les travaux qui lui sont parvenus antérieurement au 1^{er} novembre en 7 exemplaires et attribue les récompenses au cours de sa session de décembre.

Toutefois, en raison des circonstances, ledit délai est prorogé jusqu'au 1^{er} avril 1940.

*Erreur dans ce texte d'origine extrait du Bulletin de l'Office : il s'agit de sucre « inverti » et « le » saccharose.

18

INFORMATIONS

Rapport sur l'activité de l'O. I. V.
pendant la guerre, ainsi que sur son action présente et future

par M. B.-A. SAMARAKIS,
Secrétaire général de l'O. I. V.

LE PASSÉ ET LA GUERRE

• « Par suite de l'interruption, depuis 8 ans (1938) de l'attribution des prix de l'O.I.V. », en 1946, une importante publicité est diffusée pour la reprise des Prix de l'O.I.V. et les récompenses sont attribuées aux « candidats, dont la plupart avaient posé leur candidature depuis 1939 et 1940... ».

PRIX DE L'O. I. V.

Par suite de l'interruption, depuis huit ans (1938) de l'attribution des prix de l'O. I. V. et en raison du nombre des candidats, dont la plupart avaient posé leur candidature depuis 1939 et 1940, il a été considéré qu'il convenait de procéder, dès la présente session, à l'examen des ouvrages soumis et à l'attribution des prix.

A ce sujet, il vous sera donné lecture, suivant l'ordre du jour, du procès-verbal de la réunion, sous la présidence de M. le Ministre Capus, le 12 juin dernier, de la Sous-Commission des Prix de l'O. I. V.

Au sujet des Prix de l'O. I. V., nous nous permettons de rappeler ici aussi l'opportunité d'en donner la plus grande diffusion dans tous les Pays.

En ce qui nous concerne, non seulement nous avons publié et continuons de publier l'annonce de ces prix dans le *Bulletin de l'O. I. V.*, mais nous en avons, en outre, fait un tirage à part que nous avons adressé à toute la presse viti-vinicole, ainsi qu'aux différentes Stations, Instituts viti-vinicoles dans les divers pays. Et à la rentrée d'automne, nous comptons reprendre cette diffusion des Prix de l'O. I. V.

• Palmarès 1946 des Prix de l'Office International du Vin*:

« Prix scientifiques de l'O.I.V. avec Médaille »,

« Prix de l'O.I.V. avec Médaille »,

« Médaille ou Diplôme de l'O.I.V. »,

« Prix de l'O.I.V. à titre de récompense »,

Et : « Diplôme de l'O.I.V. avec félicitations accordé à une Maison d'Édition pour son œuvre artistique d'édition et de propagande en faveur du vin » (Voir ci-dessous).

Diplôme de l'O. I. V.

Editions Delmas : diplôme de l'O. I. V., avec félicitations pour son œuvre artistique d'édition et de propagande en faveur du vin.

* * *

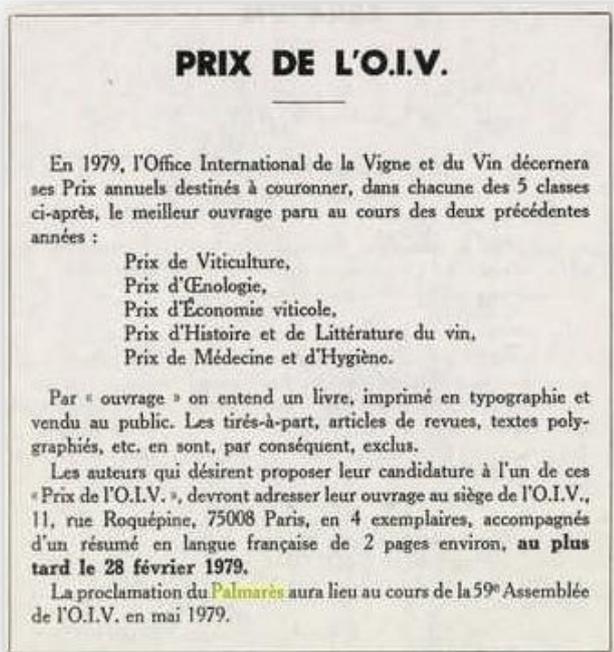
*https://pandor.u-bourgogne.fr/img-viewer/BOIV/BOIV_1946_07_n185/iipviewer.html?base=mets&np=BOIV_1946_07_n185_018.jpg&nd=BOIV_1946_07_n185_019.jpg&monoid=BOIV_1946_07_n185_art02&treq=&vcontext=mets&ns=BOIV_1946_07_n185_018.jpg

viewer/BOIV/BOIV_1946_07_n185/iipviewer.html?base=mets&np=BOIV_1946_07_n185_018.jpg&nd=BOIV_1946_07_n185_019.jpg&monoid=BOIV_1946_07_n185_art02&treq=&vcontext=mets&ns=BOIV_1946_07_n185_018.jpg

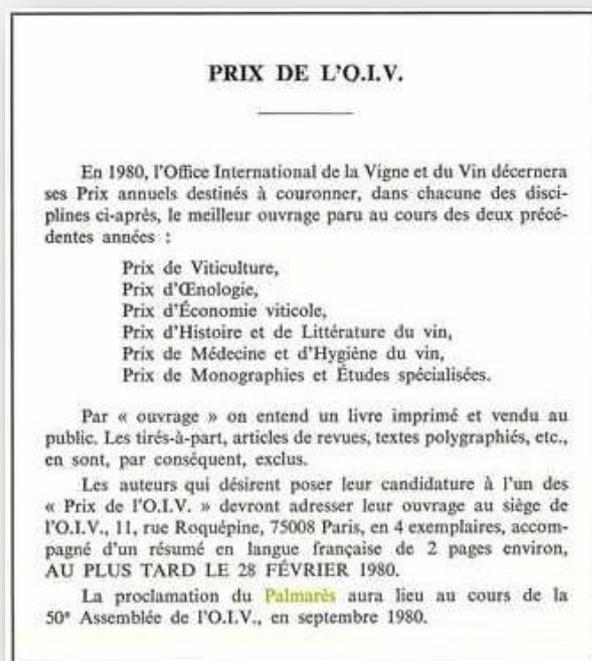
• **Aucun Palmarès n'est publié en 1947, 1949, 1951, 1954, 1956, ni en 1958.**

- Prix annuels depuis 1959 et classés en 5 catégories.

- Les Prix sont donc attribués tous les deux ans durant cette période. Une fiche manuscrite indique d'ailleurs :
« **Prix annuels depuis 1959 et classés en 5 catégories.** »



- L'appel à candidatures publié dans le Bulletin de l'O.I.V. en **1979**, indique toujours **5 catégories ou « classes »**.



- Celui de **1980** indique la création d'une **6e catégorie ou « discipline »** :
« **Monographies et Études spécialisées** ».



Médaille pour un Prix en Œnologie décernée en 1983
(Photo : Prof. Dr. Valeriu V. Cotea)

- **En 1981, un Prix est attribué pour un ouvrage d'« Économie Viti-vinicole ».**

- **La remise d'une récompense sous la forme de l'attribution d'une somme d'argent cesse après 1981.**

Par la suite, les auteurs des ouvrages vont être gratifiés et encouragés par l'attribution d'une médaille et d'un : « Diplôme de l'Office International de la Vigne et du Vin ».



La Médaille de l'Office International de la Vigne et du Vin

- En **1986**, les « **Beaux-Arts** » Viennent compléter la catégorie « **Histoire et Littérature** ».

- En **1991**, une « **Mention d'excellence** » est attribuée à un ouvrage d'archéologie sur le thème des amphores.

- En **1992**, les « **Ouvrages audio-visuels** » constituent une **7e** catégorie.

Le festival **Cenovideo** bénéficie alors du patronage de l'OIV. Les remises des prix ont lieu au siège de l'OIV. **9 récompenses** sont attribuées dans cette **7e** catégorie la première année, puis **1 à 4 prix** et jusqu'à **3 mentions spéciales** chaque année jusqu'en **2004**.

Depuis, l'OIV est toujours membre du Jury du festival qui est à nouveau sous le patronage de l'OIV depuis **2015**.



- En **1995** plusieurs « **Mentions** » sont attribuées en plus des Prix.

- En **1996** la « **Mention spéciale** » apparaît dans le Palmarès.

- En **2000** le « **Droit** » vient compléter la catégorie « **Économie Viti-vinicole** ».

- C'est en **2010** que la catégorie « **Médecine et Hygiène du Vin** » devient : « **Vin et Santé** ».

L'année **2010** est marquée par une très importante adaptation liée à l'augmentation de l'offre des publications et à leur diversité. Ainsi, **3 nouvelles catégories destinées au grand public sont créées.**

Un 1er Prix est attribué dans la catégorie « **Découverte et Présentation des Vins** ».

Un 1^{er} Prix et une 1^{ère} Mention spéciale sont attribués dans la catégorie « **Vins et territoires** ».

Le 1er prix dans la 3^e nouvelle catégorie créée en 2010 « **Vins et Mets** », est attribué en **2011**.

2010

Le Jury des Prix de l'OIV ajoute trois nouvelles catégories aux catégories dites « scientifiques » :

6 • « Découverte et Présentation des Vins » pour les ouvrages de vulgarisation pédagogique,

7 • « Vins et Territoires » consacrée à la description des vins et vignobles du monde

8 • « Vins et Mets » pour valoriser une approche raisonnée de la consommation du vin.

2016

Le Jury des Prix de l'OIV accepte l'outil numérique interactif dans les 5 premières catégories

- 1 • Viticulture (et Vitiviniculture durable)**
- 2 • Œnologie**
- 3 • Économie et Droit Vitivinicoles**
- 4 • Histoire, Littérature et Beaux-Arts**
- 5 • Vin et Santé**

- Les Prix de l'OIV continuent à s'adapter à l'offre des publications et le Jury décide en **2016** d'élargir les types de formats pour les catégories dites « scientifiques » et « techniques », en acceptant des **candidatures d'outils numériques interactifs**, afin de prendre en compte les publications de E-learning, sites Web...

- L'année **2018** marque l'arrivée d'une **11e catégorie** : « **Vitiviniculture durable** ».
- Le sujet est en effet une préoccupation majeure pour les experts de l'OIV et répond à une offre croissante d'ouvrages traitant du développement durable dans le domaine de la vitiviniculture.

2020 : les 11 catégories

- 1 • Viticulture**
- 2 • Œnologie**
- 3 • Économie et Droit Vitivinicoles (Ensemble ou séparément)**
- 4 • Histoire, Littérature et Beaux-Arts (Ensemble ou séparément)**
- 5 • Vin et Santé**
- 6 • Découverte et Présentation des Vins**
- 7 • Vins et Territoires**
- 8 • Vins et Mets**
- 9 • Monographies et Études Spécialisées (Ensemble ou séparément)**
- 10 • Actes de Symposia, Dictionnaires, Encyclopédies, Lexiques, Atlas**
- 11 • Vitiviniculture Durable**

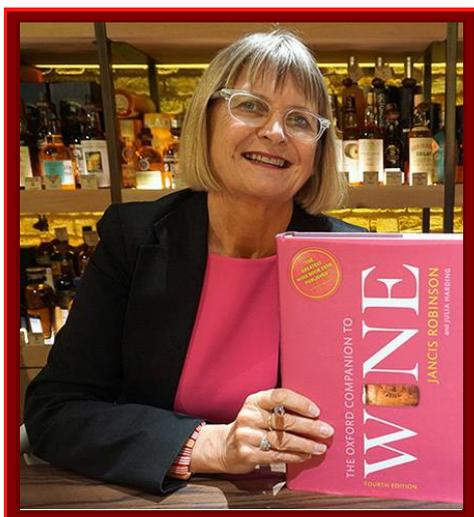
En 90 ans, 77 Éditions des Prix de l'OIV ont récompensé les auteurs de près de 800 publications.



De 1930 à 2000, près de **560 publications** ont été primées par le Jury International de l'OIV.

De 2001 à 2019 : **153 Prix** et **86 Mentions Spéciales** ont été attribuées.

2 Grands Prix ont été décernés en 2016 à Madame Jancis Robinson et au Professeur Pierre Galet, pour leur œuvre bibliographique et leur contribution exceptionnelle à la diffusion des connaissances sur la Vigne et le Vin à travers le monde.



Madame Jancis Robinson présentant
« *The Oxford Companion to Wine* ».



Le *Professeur Pierre Galet* présentant le
« *Dictionnaire Encyclopédique des cépages et de leurs synonymes.* »

